

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; six mois, 9 fr. ; un an, 15 fr. Les autres départements et l'étranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES à Roubaix : aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78. — A Lille, à la Librairie Waillet, rue Saint-Jacques, 20. — A Paris, à l'Agence Haras, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mons, chez M. Henri Lacombe, rue de la Station. — Les villes de Paris et des bibliothèques de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

CE NUMÉRO
Comprenant SIX PAGES
NE DOIT ÊTRE VENDU
QUE 5 CENTIMES

L'ÉTAT DANS L'ÉTAT

L'organisation du parti socialiste unifié se poursuit, suivant le programme, avec une méthode, une persévérance et une énergie qui sont dignes d'être admirées, et aussi avec une liberté qui mérite d'être enviée.

C'est bien un Etat qu'on fonde dans l'Etat, ainsi que l'ont annoncé avec une orgueilleuse franchise les fondateurs du parti.

A la base des organismes plus ou moins consistants, mais nombreux, vivants, capables d'action et acceptant la discipline qui leur est imposée par leurs fondateurs ou leurs chefs, eux, savent très bien ce qu'ils veulent.

Tous ces organismes fédératifs, nommés central, régional, départemental, provincial, national, ont pour but de constituer un Etat dans l'Etat.

Enfin, et c'est la conclusion de ce mouvement, l'Etat socialiste.

Cet Etat a des obligations envers le peuple, envers les syndicats fédérés, envers les pouvoirs publics, envers les députés, envers les électeurs, envers les citoyens, envers les étrangers, envers les peuples, envers les nations, envers le monde.

Ces faits ont une importance capitale, et qui ne peut être ignorée. On lui est désagréablement venu en aide, car on a publié le silence. Pour que le président du conseil, M. Waldeck-Rousseau, ait fait connaître à tout le monde les vérités, s'obstine à taire sa pensée sur cet Etat dans l'Etat, il faut que le gouvernement puisse jusqu'à plus tard, de soi le dévouement envers l'agrégat mis dans lequel il a voulu son intelligence réputée saine et sa volonté réputée ferme.

Ignorant ce que pense de la situation M. Waldeck, il est permis de chercher ce qu'en devrait conclure un homme d'Etat.

En envisageant de sang-froid, sans exagération et sans faiblesse, la force qui s'organise résolument et au grand jour pour préparer, bâtir et faire la révolution sociale, il est impossible de nier le danger. Mais comment le conjurer ?

Essayer d'employer contre cette force les petits moyens discrédités que les articles 201 et 202 du Code pénal mettent à la disposition du gouvernement, ce serait non seulement puéril, mais périlleux. Que des enfants, dans leurs jeux, se battent avec des pistolets de paille contre des sabres de bois, c'est sans conséquence. Mais qu'un gouvernement, avec des armes rouillées, sans portée et sans résistance, entre en lutte avec une organisation nombreuse, appuyée sur des énergies enthousiastes, ce serait aller avec certitude au devant d'une défaite dans laquelle le gouvernement compromettrait avec lui le principe d'autorité.

On a poursuivi, sous prétexte de délit d'association, des Liges de divers couleurs. On a fait condamner « les Droits de l'Homme » et les « Patriotes », les « Patriotes » et les « Antisémites ». Et après ? L'opinion a donné raison aux prévenus contre le gouvernement qui les poursuivait et contre les tribunaux qui les condamnaient, d'ailleurs paternellement ; les Liges continuent à vivre et à fonctionner, et la maladroite campagne engagée contre elles n'a abouti qu'à démontrer l'impuissance des lois, lorsque ces lois sont en contradiction avec le droit et le progrès des mœurs publiques.

Le gouvernement, s'il voulait essayer d'appliquer à la grande association socialiste les vieux textes édictés contre les associations, ajouterait au ridicule du procès des Liges un ridicule marqué le précédent cabinet. Des condamnations à l'amende seraient inefficaces, des condamnations à l'emprisonnement seraient odieuses et restauraient tout aussi inefficaces. Le parquet exercerait en vain des poursuites contre cent ou contre mille membres de cette association, qui compte plus d'un million d'adhérents ; plus les petits obstacles légaux s'accumuleraient, plus l'ardeur des associés s'exalterait pour les vaincre.

Il n'en est pas moins grave de voir un gouvernement obligé de fermer les yeux sur un danger parce qu'il ne veut pas avouer son impuissance à le combattre, et de faire, dans l'illégalité, une part privilégiée à une association politique qui a pour but la destruction de la propriété individuelle et pour moyen la révolution violente.

Il ne fallait pourtant pas aux hommes d'Etat le don de prescience pour prévoir que les toiles d'araignées, qui arrêtent des citoyens timides, n'empêcheraient pas des hommes résolus à s'organiser en sociétés.

Au lieu de barrer le chemin aux initiatives prudentes, il fallait non seulement ouvrir la voie, mais faciliter la marche.

L'individualisme est impuissant à fonder un état social. La centralisation administrative est impuissante à contenir l'expansion des forces populaires enrôlées sous la bannière du collectivisme, et entraînés à la lutte, soit par l'illusion d'une utopie, soit par le spectacle de certaines injustices, soit par la surexcitation des appétits.

Dans le trouble des idées et l'appétition du lendemain orange, un pouvoir intelligent ferait appel à ce qui reste de lumière et de force dans cette partie de la société affaiblie par une longue inaction et par son habitude de compter sur le gouvernement.

Puisque, malgré la loi, malgré l'intimidation inutilement tentée par les procès des Liges, les collectives usent impunément de la faculté naturelle de s'associer, il n'y a aucune raison pour em-

pecher d'autres citoyens de mettre au service de la société un droit dont d'autres se servent contre elle.

Qu'est-ce qui a permis au socialisme de devenir une force redoutable ? La propagande d'idées fausses, appuyée de promesses ou irréalisables ou éphémères.

Est-ce que la propagande d'idées vraies, appuyée sur des projets sérieusement mûris d'améliorations sociales inspirées d'un véritable sentiment de justice et d'humanité, ne pourrait pas répondre efficacement à l'autre ?

Pourquoi paralyser la bonne volonté de tant de citoyens qui pourraient opposer le vrai au faux, et offrir aux foules les réalités bienfaitrices de la fraternité évangélique au lieu des rêves du nivellement des fortunes et de l'annihilation de l'individu, c'est-à-dire des deux facteurs principaux de la richesse sociale ?

Puisque le gouvernement n'est pas en force d'arrêter le socialisme dans sa marche, il doit au moins pas refuser aux citoyens les moyens de travailler eux-mêmes à la défense de l'ordre et de la prospérité du pays.

Aux associations destructives, qu'il soit permis d'opposer les associations réparatrices. Quand l'Etat convoitise le champ libre, il est des citoyens qui ne veulent pas que les propagateurs de la vérité soient dérangés.

Un comité a été constitué et une permanence de grève a été organisée à l'annexe de la Bourse du travail. Hier soir, près de 1200 ouvriers ont participé à la Bourse du travail de Paris, prononçant la réponse de la Chambre syndicale patronale de la couture aux revendications formulées par la Chambre syndicale ouvrière.

Au lieu d'une journée maxima de douze heures, repas compris, les patrons ne peuvent accorder qu'une journée de travail effectif de quatorze heures, ce qui revient à seize heures avec les repas.

Un comité a été constitué et une permanence de grève a été organisée à l'annexe de la Bourse du travail. Hier soir, près de 1200 ouvriers ont participé à la Bourse du travail de Paris, prononçant la réponse de la Chambre syndicale patronale de la couture aux revendications formulées par la Chambre syndicale ouvrière.

Un meeting de protestation a eu lieu à la Bourse du travail, 800 personnes environ y ont participé.

Mort de M. de Kerdré, sénateur. Paris, 22 décembre. — M. de Kerdré, sénateur du Morbihan, président de la droite sénatoriale, a succombé ce matin à Paris, aux suites d'une congestion pulmonaire. Il séjournait encore à la Haute-Cour, il y a trois jours.

Nouvelles démissions à l'« Aurore ». Paris, 22 décembre. — Le Figaro annonce qu'à la suite d'une lettre adressée par M. Georges Clémenceau à M. Vaughan, et qui était motivée par un grave dissentiment de rédaction, MM. Gustave Giffroy et Henry Leyret, se trouvant complètement d'accord avec M. Clémenceau, viennent de donner leur démission de rédacteurs de l'« Aurore ». MM. Gustave Giffroy et Henry Leyret sont donc leur chef dans sa retraite. Cette retraite, ajoute le Figaro, ne sera d'ailleurs que très momentanée, car M. Clémenceau songe en ce moment à fonder un journal qui sera « sien ».

Le comité général du parti socialiste. Les journaux socialistes donnent la composition du Comité général du Parti socialiste qui est définitivement fixé comme suit :

Parti ouvrier français. — Délégués : Clauvin, Compère-Morel, Constant, Delory, Berneux, Farjat, Fortin, Goussier, la Fargue, Millet, Néron, Provost, Roland, Roussel, Zévas, supplémentaires : Bouché, Berthelot, Desmiers, Jean Bertrand, Mésle, Nivet, Zanon.

Le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire. — Délégués : Allouard, Barrat, J. B. Lavand, A. Lenormand, Suppléants : Bagnot, A. Richaut.

Parti socialiste révolutionnaire. — Délégués : Breton, Dubouché, Ebers, Laminé, Légaré, Semat, Vaillant, Suppléants : Blum, Le Page, Lignères, Tange.

Fédération des socialistes indépendants. — Délégués : Brevet, Cambinat, Jaurès, Labrousse, Rivelin, Vignani, suppléants : Jaminé, Pasquier, Turot.

Fédération des socialistes révolutionnaires. — Alliance communiste révolutionnaire : Délégués : Goussier, suppléant : Marchand. Ardennes, Belgique, Pontant, suppléant : Lassalle. — Bouche du Rhône, Délégué : Carabot. — Bretagne, Délégué : Brunelère, suppléant : Galand. — Côte d'Or, Délégué : Macquart, suppléant : Fagnon. — Dordogne, Délégué : Bernis. — Seine-et-Oise, Délégué : Favrais.

Fédération des travailleurs socialistes. — Délégués : Rousseau, Halle, Martini, suppléants : Moutier, Despas, Morel.

Sémite. — Délégués : Chausseprat, Moreau, Sclandier, Semnoz, suppléants : Lohren, Monin.

Coopérative. — Délégué : Sauter.

Liobknecht et Millerand. Paris, 22 décembre. — Au cours de la visite faite au député socialiste de Berlin, dont l'« Echo de Paris » continue à parler, M. Liobknecht a déclaré que l'entrée de M. Millerand dans le ministère Waldeck-Rousseau constituait la faute la plus impardonnable qu'un socialiste puisse commettre.

« Les socialistes français, a-t-il ajouté, en provoquant par leurs discours leurs dans ce gouvernement, se sont rendus coupables de Millerand par tous les maux gouvernementaux perpétrés pendant la durée de son ministère. »

M. Liobknecht trouve odieuse la conduite de Millerand, « ce type du capitalisme Waldeck-Rousseau, en même temps que le salubre Galliffet. »

La dissolution du Reichstag. Berlin, 22 décembre. — Le député catholique saxon Szunda a déclaré à ses électeurs que la dissolution du Reichstag est inévitable, car, selon lui, la majorité repoussera l'augmentation de la flotte.

La reine Victoria. — Visite à l'impératrice Eugénie. — Voyage contremandé. Londres, 22 décembre. — La reine, accompagnée de la princesse Henri de Battenberg, s'est rendue dans la matinée à Farnborough, où elle a rendu visite à l'impératrice Eugénie. La reine est rentrée à Windsor à deux heures de l'après-midi.

Le Globe dit que la reine ira probablement pas sur le continent au printemps prochain, mais qu'après être

restée à Windsor jusqu'au mois de mars, elle se rendra alors à Osborne ou elle restera jusqu'à Pâques.

L'état de santé du Pape. Rome, 22 décembre. — On confirme que l'état de santé du Pape est satisfaisant. Mon XII a assisté ce matin, avec les cardinaux, à la prédication de l'« Avenir », et a reçu Mgr Favier, délégué apostolique de Pékin.

M. ROCHFORD ET LA VERRENE OUVRIÈRE

De M. H. Rochford dans l'« Intransigeant ».

Je reçois d'un certain charpentier, administrateur de la verrerie ouvrière d'Albi, dont j'ai signalé la fondation — pour laquelle j'ai employé les cent mille francs de la générale Mue beaucoup plus de cent mille francs de souscriptions, dont dix mille versés par la rédaction et la caisse de notre journal — une assurance à contrepartir le 17 janvier prochain devant la nouvelle chambre correctionnelle pour un article dont je ne suis pas l'auteur, qui a paru dans un journal qui n'est pas le nôtre et que nous nous sommes contentés de reproduire.

Le fait au tribunal pas mot de lettres comme celle-ci, que je retrouve, qui est datée d'Albi le 6 avril 1899, et que je termine par ces mots :

« Cher citoyen Rochford, les verriers d'Albi comptent toujours sur votre bien vouloir pour leur venir en aide, et ils se font un honneur de remercier le grand bienfaiteur que vous êtes et de vous renouveler leurs sympathies. »

Et c'est signé : L'administrateur délégué, M. G. Goussier.

Que pensez-vous de cette façon de reconnaître les bienfaits, ou plutôt de la police correctionnelle le « grand bienfaiteur » que je suis, afin de lui soulever, malgré le texte formel de la loi, quelques bénéfices nouveaux, sous forme de dommages-intérêts.

Et ce n'est pas tout : indépendamment des cent mille francs que j'ai versés, des cent mille francs de la générale Mue dont j'ai été le fondateur, et des cent mille francs que l'administration de la verrerie ouvrière d'Albi a versés, sur les souscriptions, cent mille francs qui ont été versés par moi-même.

Voilà ce que j'ai écrit, et que j'ai signé, et que j'ai fait publier dans le journal que vous citez, et que j'ai fait signer par moi-même.

PAROLES P. Dans la dernière allocution du Souverain Pontificat au Lion XIII fait au cours de la Conférence, au cours du printemps.

Cette exclusion, qui est la conséquence de la Conférence, est la conséquence de la Conférence.

« L'Angleterre, dit-il, ne fait point de la dissimulation, a, dès à présent, au Transvaal, les forces sérieuses et efficaces sur lesquelles elle peut compter. Ce qu'elle y enverra encore ajoutera un nombre sans compter proportionnellement à l'efficacité. La division qui doit partir n'a pu être encore expédiée parce qu'elle n'est pas prête ; si n'y a point de troupes actives pour former la 7e division qui doit partir également, et l'appel fait aux volontaires prouve que toute l'infanterie active est employée. »

Cet appel aux volontaires et les chiffres élevés de demandes d'engagements qui y ont répondu peuvent contribuer à relever le moral de l'opinion publique, ils peuvent surtout contribuer à rallier les loyalistes hésitants des Africains qui n'ont pas encore fait cause commune avec les Boers, mais c'est tout ce qu'on peut en attendre au point de vue de la continuation des hostilités.

Par contre, si toute cette mise en scène n'a d'autre but que de rendre moins enervante pour l'Angleterre la conclusion de la paix, il faut reconnaître que c'est bien « mauvais ».

« C'est certain que si l'on jette 30 000 hommes de plus dans le sud de l'Afrique, on aura un avantage sérieux. »

« L'Angleterre, au lieu de qui pourrait lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

des intérêts de l'armée et au plus grand détriment de l'insurrection du commandement et des troupes.

Il y avait le plus grand intérêt à remettre les choses en l'état. Le ministre de la guerre a, en conséquence, prévu comme d'habitude, pour l'année 1900, l'accomplissement d'un des manœuvres d'automne et des appels de recrues.

Ces manœuvres, auxquelles il convenait de donner une grande extension en rapport avec les besoins de l'instruction, comprennent, en particulier, des manœuvres d'armée, sous la haute direction du général Gant, vice-président du conseil supérieur de la guerre, et auxquelles participeront les 2e et 6e corps, qui n'avaient pu manœuvrer en 1899, et les 1er et 4e corps, dont c'était le tour. Dans tous les autres corps d'armée aucun lieu de simples manœuvres de division et de brigade.

LA GUERRE

Dans le Sud de l'Afrique

Le Soir a publié hier une dépêche que nous avons reproduite et de laquelle il résultait que les grands préparatifs d'armements nouveaux de l'Angleterre n'auraient d'autre but que de rendre possible une paix à peu près honorable.

Que vaut cette information et quel degré de confiance mérite-t-elle ? Il serait bien difficile de le dire. Et cependant, il est évident que la solution indiquée par le Soir serait la plus raisonnable et la plus sage.

L'Angleterre, il ne faut point se le dissimuler, a, dès à présent, au Transvaal, les forces sérieuses et efficaces sur lesquelles elle peut compter. Ce qu'elle y enverra encore ajoutera un nombre sans compter proportionnellement à l'efficacité. La division qui doit partir n'a pu être encore expédiée parce qu'elle n'est pas prête ; si n'y a point de troupes actives pour former la 7e division qui doit partir également, et l'appel fait aux volontaires prouve que toute l'infanterie active est employée.

Cet appel aux volontaires et les chiffres élevés de demandes d'engagements qui y ont répondu peuvent contribuer à relever le moral de l'opinion publique, ils peuvent surtout contribuer à rallier les loyalistes hésitants des Africains qui n'ont pas encore fait cause commune avec les Boers, mais c'est tout ce qu'on peut en attendre au point de vue de la continuation des hostilités.

Par contre, si toute cette mise en scène n'a d'autre but que de rendre moins enervante pour l'Angleterre la conclusion de la paix, il faut reconnaître que c'est bien « mauvais ».

« C'est certain que si l'on jette 30 000 hommes de plus dans le sud de l'Afrique, on aura un avantage sérieux. »

« L'Angleterre, au lieu de qui pourrait lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

« Les journaux, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

La perte de l'« Ismore ». Une dépêche du Cap annonce que la cour maritime d'enquête, chargée de juger le capitaine commandant l'« Ismore », le transport anglais chargé de troupes qui s'est échoué lors de son voyage au Cap, a décidé que le capitaine était coupable de n'avoir pas fait usage de sa sonde, et elle lui a enlevé son certificat pour une durée de six mois.

« L'Angleterre, au lieu de qui pourraient lui nuire, elle l'oblige à se battre de nouveau, et elle lui fait perdre ses semaines de repos. »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du vendredi, 22 décembre 1899.

Présidence de M. Deschamps, président. La séance est ouverte à deux heures.

La Chambre adopte, après urgence déclarée : 1° Un projet concernant la révision générale des prix de vente des poudres de chasse ; 2° Un projet ouvrant au ministère de l'intérieur un crédit de 1,600 francs pour les frais de séjour du conseil supérieur de la mutualité.

3° Un projet approuvant une convention entre la France et l'Italie pour régler les services téléphoniques entre les deux pays.

4° Un projet autorisant la colonie de Malagascari à procéder à une troisième émission d'obligations garanties par le gouvernement et à exécuter divers travaux publics.

Les douzièmes provisoires. L'ordre du jour appelle la discussion du projet de douzièmes provisoires pour janvier et février 1900.

M. DUKE. — Le système des douzièmes provisoires est toujours un expédient fâcheux ; l'an dernier, il était condamné par M. Pelletan. Cette année, à qui incombait la responsabilité ? La commission du budget n'a été ni suffisamment secondée par le gouvernement, ni soutenue par lui grand son président a demandé que la Chambre siégeât plus souvent. (Bruit.)

M. PATEL MÈGE. — Les douzièmes provisoires sont devenus le registre normal de la République parlementaire (exclamations à l'extrême-gauche) ; aucun ministère n'a trouvé une majorité composée d'éléments aussi disparates ; les motifs de M. Waldeck-Rousseau sont pleins de bienveillance pour M. Millerand, qu'ils ont l'air de considérer comme un enfant prodigue, le retour au travail ; et les socialistes sont pleins de défiance pour M. de Galliffet, le fusilleur. (Applaudissements.)

« L'extrême gauche, tout entière, invoque M. Millerand, qui tient courageusement et lève à cette heure frémissante, il prononce encore quelques mots se perdant dans la vacante. »

« Président du Conseil. — Ne craignez rien, mes amis. »

« (Protestations.) »